

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 avril 2019	<i>N° 2019-178</i>

Convocation du 19 avril 2019

Aujourd'hui vendredi 26 avril 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOUL à M. Alain ANZIANI
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Odile BLEIN à M. Max GUICHARD
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Marc LAFOSSE
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Michel POIGNONEC à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 10h15

M. Alain TURBY à M. Max COLES à partir de 11h20
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h30
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h45
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Dominique IRIART à partir de 11h55
M. Didier CAZABONNE à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY à partir de 12h15
M. Alain CAZABONNE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h20
M. Eric MARTIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h20
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 avril 2019	Délibération
	Direction générale des Finances et de la commande publique Direction de la commande publique	N° 2019-178

Election des membres de la Commission spécialement dédiée à l'attribution du contrat de concession relatif au financement, à la conception, à la construction, à l'entretien, à la maintenance, au gros entretien-renouvellement et à l'exploitation du stade nautique à Mérignac

Monsieur Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2018/645 du 9 novembre 2018, Bordeaux Métropole a décidé d'adopter le principe du recours à la concession pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien-renouvellement et l'exploitation du stade nautique à Mérignac. Cette procédure sera conduite par Bordeaux Métropole, coordonnateur du groupement d'autorités concédantes conclu entre Bordeaux Métropole et la commune de Mérignac.

La passation d'un tel contrat de concession impose l'intervention d'une commission élue dans les conditions définies à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Sans remettre en cause les compétences de la commission permanente dont Bordeaux Métropole est dotée en matière de concession, il a été décidé, par délibération n° 2018/773 en date du 21 décembre 2018, de créer une commission spéciale dédiée au projet de stade nautique.

M. Patrick BOBET avait été élu membre titulaire de cette commission. Suite à la démission de son Président en exercice, Alain Juppé, le conseil métropolitain, réuni en séance extraordinaire le 7 mars 2019, a élu M. Patrick Bobet, Président de Bordeaux Métropole. M. Bobet ne peut à la fois être Président de la Métropole et membre titulaire de la commission de concession dédiée à la concession du stade nautique. Il convient dès lors de procéder à une nouvelle élection des membres de la commission spéciale dédiée au contrat de concession relatif au financement, à la conception, à la construction, à l'entretien, à la maintenance, au gros entretien-renouvellement et à l'exploitation du stade nautique à Mérignac.

Conformément aux articles L. 1411-5 et D. 1411-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres de la commission seront élus par scrutin de listes suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants,

VU la délibération n° 2018/645 du Conseil du 9 novembre 2018,

VU la délibération n° 2018/773 du Conseil du 21 décembre 2018 créant une commission de concession spéciale dédiée au contrat de concession relatif au financement, à la conception, à la construction, à l'entretien, à la maintenance, au gros entretien-renouvellement et à l'exploitation du stade nautique à Mérignac,

VU la délibération n° 2019/102 du Conseil du 22 mars 2019 fixant les conditions de dépôt des listes,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE dans le respect de la délibération fixant les conditions de dépôt des listes, il est constaté le dépôt des listes suivantes :

Monsieur Emmanuel Sallaberry en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur Eric Martin
Madame Arielle Piazza en tant que titulaire ayant pour suppléante Madame Karine Roux-Labat
Monsieur Alain Anziani en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur Thierry Trijoulet
Monsieur Franck Joandet en tant que titulaire ayant pour suppléante Madame Sylvie Cassou-Schotte
Monsieur Serge Tournerie en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur Jean-Claude Feugas

DECIDE

Article 1 : à l'unanimité de ses membres, en application de l'art L.2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret.

Article 2 : après avoir constaté le dépôt d'une seule liste et avoir procédé à un vote au scrutin de listes, sont élus à la commission spécialement dédiée au contrat de concession pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien-renouvellement et l'exploitation du stade nautique à Mérignac :

Monsieur **Emmanuel SALLABERRY** en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur **Eric MARTIN**
Madame **Arielle PIAZZA** en tant que titulaire ayant pour suppléante Madame **Karine ROUX-LABAT**
Monsieur **Alain ANZIANI** en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur **Thierry TRIJOLET**
Monsieur **Franck JOANDET** en tant que titulaire ayant pour suppléante Madame **Sylvie CASSOU-SCHOTTE**
Monsieur **Serge TOURNERIE** en tant que titulaire ayant pour suppléant Monsieur **Jean-Claude FEUGAS**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 avril 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 AVRIL 2019 PUBLIÉ LE : 29 AVRIL 2019	Pour expédition conforme, le Président, Monsieur Patrick BOBET
--	--